Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du jeudi 15 février 2024

à 19h30

Salle polyvalente
à Grazac

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 15 février à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Grazac sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER**.**
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 5 février 2024.

PRESENTS :

Mme Sandrine ARIES, Mr Pierre ASTOR (arrivé à 19h50), Mme Evelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr André DEFOUR, Mr Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mr Daniel FAVIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme Emilie GUERIN, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, Mr Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mr André PERRIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean-Paul ROCHE, Mr Victor SABATIER, Mme Josiane SUC.

EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR :
Mme Isabelle LEGRAND donne pouvoir à Mr Victor SABATIER

ABSENT excusé :
Mr Jean-Paul AULAGNIER

ABSENTS non excusés :
Mr Alain FOURNIER
Mme Sophie MOUNIER
Mr Patrick PETRE
Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance : Mme Emilie GUERIN

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

INGE43 : rapport d'activités

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.*

Marché AMO Numérique

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le marché à passer avec le cabinet M. LEGUEVEL, autorise M. Le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre et aux renouvellements dans la limite de la durée totale du marché.*

Convention CCI-CMA : bilan d'étape des diagnostics

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, à l'unanimité prend acte du bilan d'étape, de la démarche partenariale CCDS-CCI-CMA et de son renouvellement sur 2024, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.*

FIL CCDS

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve l'attribution de la subvention à l'Ets TEYSSIER pour un montant de 2 507 €;
- autorise son versement selon le règlement intérieur du dispositil ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document y afférant.

Territoire d'industrie

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER demande si cela ne fait pas doublon avec le PCAET,
Madame Evelyne BAYET répond non, même s'il y a des actions en lien avec la transition écologique.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- valide le renouvellement du dispositif territoire d'industrie Le Puy – Jeune Loire,
- valide le cofinancement du poste d'animation/coordination selon une répartition qui sera déterminée entre les EPCI, dans la limite des 20 000 € pour l'ensemble des EPCI,
- autorise M. le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à ce dispositif, à son financement et à sa mise en œuvre.

Foncier La Guide Yssingeaux

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition d'acquisition amiable pour un prix total de 21 148,80 €, le mandatement d'une étude notariale ou cabinet généalogique pour les travaux de recherche à charge de la CCDS, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer les actes et tout document se rapportant à cette démarche.*

Foncier Le Chausse : gestion

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité valide la proposition qui lui est faite et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de la convention de pâturage à passer avec l'exploitation GRAIL.*

Maison Villeneuve CCDS

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR rappelle un débat où il s'agissait de démolir la maison. Il demande s'il ne serait pas judicieux que la CCDS la garde et établisse un bail permettant au bailleur de la restaurer.
Madame Evelyne BAYET répond qu'elle a toujours été louée jusqu'ici. Il y a des travaux à faire. Le projet qui a été vu semble très intéressant.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, valide l'appel à candidature lancée selon les conditions exposées dans le cadre de la vente du bien immobilier communautaire, parcelle BC 74 (290 m²), et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet appel à projet et au choix du candidat retenu, et à la signature des actes correspondants.*

ZA Bouillou : projet de création d'un padel couvert

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité valide la vente des parcelles BI 95 et 72 au prix total de 160 000 € à la société correspondante représentée par M. RACCAMIER, intégrant les clauses de vente des terrains économiques, mandate l'étude notariée pour la réalisation de l'acte, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente.*

Barrys parcelles D 113, D 114

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité valide la régularisation par acte notarié de la servitude, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant, à la charge de la CCDS.*

ZA Groumessomme : échange terrain CCDS-Famille Mounier

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'échange de terrain à réaliser entre la CC des Sucs et la famille MOUNIER, approuve le mandatement d'un géomètre-expert pour la réalisation des plans de bornage et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet acte d'échange à la charge exclusive de la CCDS.*

Abattoir d'Yssingeaux

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER rappelle que la commune est propriétaire du bâtiment et que la SEMAD gère la structure depuis 2020.
Monsieur Daniel FAVIER dit qu'il y a eu une réunion avec la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay le 14/02/2024. Elle s'apprête à faire le même type d'investissement. La structure d'Yssingeaux vieillit avec des normes qui évoluent sans arrêt. Il précise que rien n'est arrêté pour le moment du côté de la Communauté d'Agglomération. Les abattoirs d'Yssingeaux et du Puy ont respectivement un tonnage de 3400 tonnes et 4500 tonnes.
Monsieur Pierre LIOGIER précise que l'abattoir d'Yssingeaux est bien un outil du Pays de la Jeune Loire. Une prise de décision sera à prendre courant 2026 pour l'abattoir d'Yssingeaux. Il faut noter aussi l'abattoir de Brioude (tonnage de 2700 tonnes) qui « arrose » outre la Haute-Loire, les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme.
Monsieur Pierre ASTOR dit que les circuits courts imposent des abattoirs locaux. De même que le bien être animal est renforcé par la présence d'abattoir local.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité (Monsieur Pierre LIOGIER, président de la SEMAD n'ayant pas pris part au vote) :*
- prend acte du rapport d'activités de l'abattoir ;
- valide le portage d'une étude prospective sur cet équipement avec les modalités proposées ; -
- sollicite les partenaires financiers potentiels sur cette étude, notamment les EPCI, l'Europe, l'État, la Région AURA et la compensation collective agricole issue des travaux de la RN88 ;
- autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette étude et à sa mise en œuvre.

Centre aquatique O'des Sucs

Madame Evelyne BAYET présente le bilan, ainsi que le plan d'action 2024.
Monsieur Alain LUTZ demande si l'impact financier a été estimé quant aux effets de la hausse des tarifs.
Madame Evelyne BAYET répond que la seule hausse des tarifs ramènent environ 20 000 € supplémentaires.

Concernant la convention partenariale avec le lycée Georges Sand, madame Nadine DUFOUR précise que cette organisation dépend beaucoup de la direction du Lycée. Elle indique aussi, concernant les panneaux photovoltaïques, que cela participe à la maîtrise des coûts.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
  - valide les pistes d'actions à travailler au sein du centre aquatique ;
  - approuve la nouvelle grille tarifaire proposée à compter de juin 2024 ;
  - approuve la signature d'une convention partenariale avec la Région Auvergne – Rhône Alpes et le lycée Georges Sand, dans le cadre de l'hébergement des groupes ;
  - valide l'acquisition de panneaux photovoltaïques selon le plan de financement prévisionnel proposé, sollicite les partenaires financiers et notamment le Fond vert de l'État ;
  - autorise M. le Président ou son représentant à signer toute conventions et tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces décisions.

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Monsieur Thierry ROYON présente le Rapport d'Orientations Budgétaires et invite les conseillers à en débattre.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit que, si on n'augmente pas la TEOM, la marche serait demain beaucoup plus haute. Il préconise une hausse de la TEOM.
Monsieur Pierre LIOGIER rappelle l'augmentation des bases 2023 qui impacte les ménages.
Monsieur André DEFOUR donne des précisions sur la taxe GEMAPI (instauration en année « n » pour éventuellement une perception en année « n+1 »).
Monsieur Eric DUBOUCHET insiste bien sur le décalage temporelle entre instauration et détermination d'un produit.
Monsieur Pierre LIOGIER n'est pas contre la taxe GEMAPI. Ce qui l'inquiète, ce sont les chiffres énormes cités par l'EPAGE dans le cadre de la protection des inondations.
Monsieur Pierre ASTOR est favorable pour l'instaurer afin de ne pas se bloquer pour la suite si la CCDS décidait de mettre en place un produit.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a débattu sur les orientations budgétaires 2024, décide d'instituer la taxe GEMAPI et de reprendre les réflexions en 2024 sur le partage du produit de la taxe d'aménagement.*

RH : création de postes/recrutement

Adjoint technique chargé de mission de suivi d'installation assainissement

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve, sous couvert de l'accord formalisé des 4 communes concernées, le recrutement d'un adjoint technique à temps complet pour compléter les besoins en matière de gestion courante de l'assainissement compte tenu de la procédure en cours de la dissolution du SELL, les acquisitions de matériels nécessaires, et l'autorisation à donner au Président à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.*

Création d'un poste MNS à 80 % en 2024 évoluant à 100 % en 2025

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve la création pour le centre aquatique intercommunal d'un poste de MNS à 80 % en 2024, pouvant évoluer à 100 % en 2025.*

Fds de concours 2021-2023

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les montants de fonds de concours proposés aux communes de Retournac et de Lapte.*

Rapport d'activités service tourisme

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER rappelle qu'il ne faut pas oublier le Meygal.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités du service tourisme et des réflexions de travail lancées.*

Horaires des Bureaux d'information touristique pour 2024

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les horaires des Bureaux d'Information Touristique et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à leur mise en œuvre.*

Bornes interactives des BITs

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier..
Madame Amanda GERENTES précise que c'est la suite logique du site de l'OT.
Monsieur Pierre ASTOR pense qu'on a été mauvais pour la communication quand ces bornes ont été installées. Il faut bien expliquer les modalités d'utilisation.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition relative au remplacement des bornes et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Maubourg : installation d'un point « gourmand-boissons »

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Il précise que la CCDS continue de développer harmonieusement le site de Maubourg.
Monsieur André PERRIER dit qu'il faudra être vigilant sur les prestations qui seront proposées. Il ne faudrait pas que cela soit uniquement des produits trop simplistes et courants.
Monsieur Pierre LIOGIER demande des précisions sur les pourcentages des bénéfices.
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS répond qu'il lui donnera des éléments de réponse sur ce point.
Monsieur Daniel FAVIER dit qu'il est important que ce projet se développe sur ce site, auquel il manquait ce type de service.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité valide la convention d'occupation temporaire à passer avec M. Mme PACCOU et/ou toute structure en substitution, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette convention et à sa mise en œuvre.*

BTS Développement, Animation des Territoires Ruraux

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité :*
- autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 € à l'association en contre-partie du travail réalisé par les étudiants,
- propose que la commission se saisisse éventuellement de ce sujet pour travailler une suite à l'échelle communautaire.

Étude marketing AMI

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Il dit que les retours de l'atelier du 18/01/2024 étaient très positifs. L'étude marketing va durer plus de 6 mois.

- *Le Conseil Communautaire prend acte de la démarche lancée.*

PCAET/COT

Monsieur André DEFOUR présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité :*

- prend acte du plan d'actions projets PCAET de la CCDS élaboré par le PETR et confirme les priorités fixées par la collectivité à court terme ;
- valide la position CCDS d'un dépôt et suivi du PCAET par le PETR, avec les 4 autres EPCI, au travers du service PETR existant et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant au PCAET et à sa mise en œuvre dans le temps ;
- confirme la position de la CC des Sucs de ne pas s'engager dans le dispositif COT.

Forum intercommunal des associations 2024

Madame Amanda GERENTES informe du nouveau lieu pressenti pour la manifestation à Montbarnier à Yssingeaux.

- *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve la proposition de faire le forum au gymnase de Montbarnier à la date du samedi 7 septembre 2024.*

Bébés en fête 2024

Madame Amanda GERENTES présente le programme de « Bébés en Fête 2024 » et son lieu, à Beaux.

- *Le Conseil Communautaire prend acte de cet évènement qui aura lieu le 16/03/2024 à Beaux.*